

1  
111812  
SUM  
M. RUFFY (Suisse), rapporteur pour avis. — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, lorsqu'il s'agit d'effacer le tragique et les souffrances, l'oubli est capable de faire des miracles dans les esprits humains.

L'inconvénient mineur consiste alors, pour retrouver le rythme sur lequel s'est déroulée l'Histoire, à recourir au texte et à l'image. L'immense mérite du film intitulé *L'America*, cofinancé par le Conseil de l'Europe, est de retracer les événements qui ont secoué en profondeur l'Albanie: les migrations intérieures de populations désespérées, les prises d'assaut des ambassades occidentales à Tirana, l'embarquement, dans des conditions sauvages, sur des bateaux en partance pour l'Italie, le franchissement clandestin des frontières de l'ancienne Yougoslavie et de la Grèce.

Il faut se souvenir de ces événements tragiques.

Aujourd'hui, lorsque nous nous promenons dans les rues de Tirana et que nous voyons la marée de voitures, nous avons peine à imaginer que ces rues étaient réservées il y a moins de cinq ans aux piétons, aux cyclistes, aux ânes tirant des chars.

Lorsque nous voyons pousser comme des champignons les kiosques, les petits restaurants, les magasins, lorsque nous sommes devant l'hôtel Tirana International, nous avons de la peine à nous souvenir de l'état délabré dans lequel se trouvait le patrimoine immobilier et nous sommes frappés par le rythme de développement.

Vous me rétorquerez que ce sont des signes extérieurs, dont les interprétations pourraient être très diverses; cela est vrai, mais des indices montrent que la marche en avant sur la voie souhaitable est réelle, malgré quelques hésitations, malgré des pas en arrière, malgré le réflexe qui consiste à recourir à d'anciennes pratiques incompatibles avec ce que nous recommandons. Néanmoins, il faut véritablement, dans nos exigences vis-à-vis de l'Albanie, mesurer le taux d'effort demandé.

Tirana se trouve à environ 1 500 kilomètres de Strasbourg. Il y a cinq ans, l'Albanie était aux antipodes du Conseil de l'Europe. Aucun pays ne s'était condamné à un tel isolement. Aucun régime n'avait pareillement aliéné sa société, dans la mesure où le parti unique se déclarait être l'esprit et le cœur du peuple. Aucune économie nationale ne s'était autant autodétruite par le parachutage de complexes industriels mal conçus, mal localisés et mal maîtrisés.

Bref, l'Albanie était un Etat dévasté, avec un appareil de parti sclérosé, une société civile inexistante et une économie complètement détruite.

Lors de nos visites, particulièrement au cours de la dernière que nous avons faite au mois de mars dernier, au nom de la commission des relations avec les pays européens non membres, nous nous sommes attachés à vérifier si les problèmes posés par la liberté d'expression, par la liberté d'action des partis, notamment des partis d'opposition, et des minorités avaient trouvé des solutions acceptables.

En ce qui concerne la question des minorités, nous avons eu la grande satisfaction de voir qu'au moment même où nous étions à Tirana, des négociations au plus haut niveau étaient ouvertes, puisque M. le ministre des Affaires étrangères de Grèce se trouvait à Tirana, et nous savons que les tensions ont pratiquement disparu entre la Grèce et l'Albanie à ce sujet.

89/9/1095  
SESS. AUT. 1 20 APP.  
INT. SIM. FRA. → ITA. 1 ANNO 40  
T. LEGGE: LEGHAR. POUTI TL=6'53"

02-1118-C-SIM-6